



3 rue Guynemer  
55100 VERDUN  
03.29.86.55.04  
E-mail : ass.polygone55@gmail.com

Site internet :



---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2023

---



# Table des matières

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.....	2
MASP avec Gestion.....	5
ÉCO-LOGEMENT .....	12
JOURNEE ECO-CITOYENNE .....	14
ACTIONS DE FORMATION.....	18
1.    CNAME (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS) .....	18
2.    ACCUEIL ET FORMATION DE STAGIAIRES.....	19
3 ABE .....	20
ACTIONS DIVERSES .....	21
1.    PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) – ADAPEI MEUSE .....	21
2.    CEJ-JR (Contrat d'Engagement Jeune – Jeunes renforcés) – AMIE .....	21
3.    Mission locale .....	21
4.    SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).....	21
RAPPORT FINANCIER 2023 .....	22

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Merci à chacune et chacun d'entre vous d'être présent ou représenté.

Comme dans toutes les associations loi 1901, cette Assemblée Générale est une étape annuelle formelle et incontournable.

La renommée de l'association est positive et doit cela au travail mené pendant de nombreuses années par tous les salariés qui ont œuvré pour lutter contre les difficultés sociales des personnes qui leur ont été confiées.

## **C'est une belle histoire et c'est celle de POLYGONE**

Aujourd'hui, toujours au service des personnes, tant dans leur quotidien qu'en les formants pour un avenir autonome et respectueux, il ne faut pas nous endormir et il faut nous adapter aux changements de société.

En effet, nos publics, conscients de leurs difficultés, trouvent de plus en plus des biais pour échapper à un accompagnement formateur et notre présence s'en trouve fragilisée.

Mais le constat d'isolement, de perte de repères, d'abandon de tout effort, de peur du jugement de l'autre... perdurent. Nos personnels ont un métier de plus en plus difficile mais ne manquent ni de professionnalisme, ni de technicité, de psychologie et de ressenti humain et œuvrent pour maintenir un contact physique, par téléphone, par mails et même par courriers avec la totalité des foyers, afin de respecter nos engagements.

L'association accompagne des publics variés sur tout le département et à leurs domiciles : personnes hébergées migrantes ou non, locataires ou propriétaires, bénéficiaires des minima sociaux ; elle démultiplie et adapte ses modalités d'accompagnement.

C'est environ 1500 entretiens à domicile, au bureau ou par téléphone qui ont été réalisés durant l'année. Ces chiffres n'incluent pas les rendez-vous avec les partenaires ainsi que les contacts avec les organismes sociaux et les déplacements avec les personnes suivies pour réaliser des formalités.

Evidemment, j'ai parfois envie de baisser les bras, mais cela ne dure jamais car je tiens à cette belle association, à tout le bien qu'elle apporte sur le territoire. Je sais aussi que je me dois d'être optimiste pour nos équipes qui se battent au quotidien pour réaliser du bon travail et qui recherchent toujours de nouveaux débouchés.

Mais malgré les efforts soutenus et la grande vigilance de chacune pour maintenir nos budgets, nous devons à nouveau faire face à un déséquilibre financier : cette situation ne va pas pouvoir perdurer car nos réserves s'épuisent et personne n'a encore pu m'offrir une baguette magique.

D'ailleurs, nous n'avons plus de subventions de fonctionnement et devons financer l'intégralité de ces frais avec le prix/mois de nos suivis ; prix toujours plus serré du fait de l'augmentation de nos frais fixes.

De plus, les régions, départements et collectivités ont vu leurs budgets diminuer et cela se répercute sur les possibilités d'interventions sur le terrain – et donc sur nous !

Je ne suis pas compétente pour vous parler en détail des suivis qui sont réalisés par Polygone mais je vais me contenter d'un constat :

En 2023, nous avons réceptionné 94 commandes de Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé avec Gestion (MASP G) contre 112 en 2022, 137 en 2021.

Le nombre continue à baisser... et les potentiels bénéficiaires préfèrent se tourner vers les associations qui distribuent nourriture, vêtements, dons divers ... plutôt que d'accepter d'être pris en charge pour une éducation vers l'autonomie et un comportement responsable.

L'aide apportée aux déplacés ukrainiens en hébergement citoyen a, elle aussi, progressivement diminuée et a été remplacée par une veille.

Et en ce qui concerne notre éco-logement situé dans le quartier prioritaire des Planchettes (logement gratuitement à notre disposition par l'OPH depuis sa création en août 2017), nous avons été contraints de diminuer nos permanences et animations puisque nous n'avons pas obtenu de financement pour les réaliser. Toutefois, vous verrez dans le rapport d'activité que nous avons pris sur nos fonds propres pour le faire vivre durant l'année.

Nos salariées ont mis en place un très bel évènement en mai 2023 : elles ont réalisé une journée éco-citoyenne au marché couvert de Verdun : Ecoles, lycées, centres sociaux et habitants de Meuse ont profité de cette journée animée par de très nombreux intervenants qui les ont sensibilisés aux éco-gestes.

C'était une grande réussite.

Tout était gratuit et le budget que nous avons alloué à l'évènement était important. Fort heureusement, le maire de Verdun a prévu de compenser nos dépenses par une aide exceptionnelle ciblée « développement durable » et nous l'en remercions. Nous devons recevoir cette somme sur le budget 2024.

Vous comprenez que l'on est à l'affût de toutes les missions, aussi petites soient-elles, missions que nos accompagnatrices sont en capacité d'exécuter et nous avons prospecté pour reprendre notre activité de formation et proposer des suivis :

- Nous avons suivi quelques personnes dans le cadre du PACE (Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise). Cette convention avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) a permis le tutorat des jeunes en entreprise pour lesquels nous avons évalué les progrès et mesuré les acquis tout au long du stage. Ce partenariat est suspendu depuis qu'il n'y a plus de référent CNAM à Verdun.
- Nous avons conventionné avec 3 ABE (Association Aire Argonne Barrois Action Environnement) pour accompagner des salariés en chantier d'insertion afin d'identifier et lever les freins socio-professionnels après un diagnostic de leur situation personnelle (administrative et budgétaire)
- l'ADAPEI Meuse nous a missionnés pour une évaluation des capacités d'une personne en situation de handicap afin de savoir si elle pouvait intégrer un logement autonome
- L'AMIE nous a commandé une intervention pour les jeunes du CEJ-JR (contrat engagement - jeune renforcé) afin de pouvoir aborder l'intégration dans un premier logement mais aussi une sensibilisation aux éco-gestes.

- La Mission Locale du Nord Meusien a commandé une action sur la fabrication de produits ménagers réalisés soi-même.
- Et enfin, le SPIP de Verdun s'est tourné vers Polygone pour de réaliser une action de formation, à 3 reprises, auprès de personnes placées sous main de justice.

Vous ne pouvez que constater que l'on tente par tous les moyens de réduire nos difficultés financières tout en conservant la qualité des suivis et en respectant le temps de travail des salariées.

2023 a vu la fin de l'alternance de Julie RANUCCI. Julie a réussi brillamment sa licence en Gestion d'Etablissements Sociaux, Sanitaires et Médicosociaux et nous a apporté beaucoup en secondeant efficacement les responsables dans les tâches d'encadrement.

Alexandra BAYARD-LACROIX, qui était en charge des déplacés ukrainiens nous a également quittés pour se consacrer à d'autres projets professionnels.

### **Que dire pour 2024 ?**

Nous allons consolider l'existant et travailler sur de nouvelles actions.

Les MASPS G continuent à diminuer mais les services départementaux qui prescrivent moins vont tenter de remettre sur pied ce dispositif si bénéfique pour les personnes suivies.

Nous avons répondu en 2023 à un appel d'offre de la DDETSPP concernant la prévention des expulsions locatives ; la réponse est tombée en ce début d'année mais le dispositif n'a pas encore vraiment commencé du fait de la non adhésion des foyers jusqu'alors ciblés.

Nous voulons maintenir l'éco-logement ainsi que nos divers partenariats en matière de suivi et/ou de formation et nous proposons nos services le plus largement possible.

Nous avons lié un partenariat avec le GRETA Lorraine Ouest, pour quelques heures, sur la Confirmation et Validation du Projet Professionnel multisectoriel (CVPP) qui est une passerelle vers la qualification ou l'emploi.

Malgré tout, notre masse salariale et nos charges de fonctionnement demeurent importantes par rapport aux recettes car nous tenons à maintenir notre bon niveau de qualité et notre équipe innove, monte des projets pour lesquels nous sollicitons des financements. C'est de l'énergie, du temps mais cela nous semble indispensable même si cela n'aboutit pas.

A la lecture de notre prévisionnel, vous constaterez donc que ce n'est pas encore gagné mais nous maintenons notre optimisme.

Je vais terminer en remerciant l'équipe de salariées qui fait un très bon travail, qui croit en notre mission et qui est très soudée.

Je remercie également ceux sans qui nous ne pourrions exister, je cite le Conseil Départemental, l'OPH, la CAGV, la CGET, le CCAS, la DDETSPP, le Greta Lorraine Ouest, l'AMIE, les 3 ABE, le SPIP de la Meuse, l'ADAPEIM et le CNAM.

Merci pour votre confiance et votre soutien.

Francine METTAVANT,  
Présidente.

# MASP avec Gestion

Financeur : Conseil Départemental

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé avec Gestion consiste en un accompagnement social individualisé renforcé et en la gestion directe de tout ou partie des prestations sociales et/ou familiales du bénéficiaire. Notre mission repose sur un Contrat d'Accompagnement Social Personnalisé (CASP) qui induit des engagements réciproques entre le bénéficiaire et la référente de la situation. La mesure permet également de responsabiliser les bénéficiaires. L'objectif principal pour le public accompagné est de recouvrer une autonomie budgétaire et administrative.

Polygone est prestataire de ce dispositif sur tout le département.

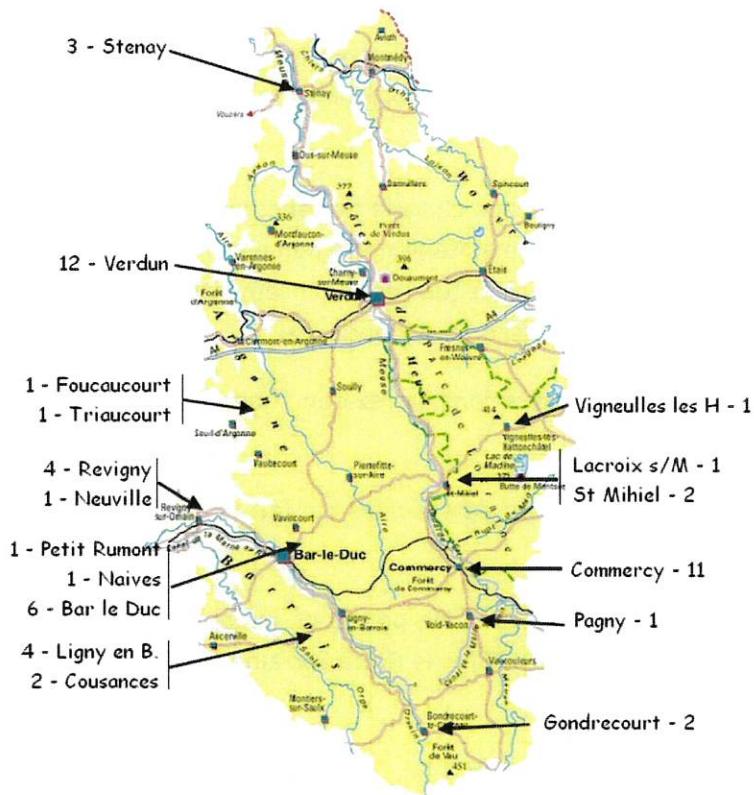
En 2023, nous avons réceptionné 94 commandes (contre 112 en 2022, 137 en 2021) qui se décomposent comme suit :

- 22 démarriages (1er mois) ..... 17 en 2022
- 19 accompagnements ..... 13 en 2022
- 53 renouvellements ..... 82 en 2022

Ces 94 commandes représentent 52 foyers, mais 3 d'entre eux ont refusé l'accompagnement au final. Ce sont donc 49 ménages qui ont été accompagnés auxquels nous avons ajouté 5 ménages relevant de commandes de fin 2022 mais suivis entre 5 à 6 mois sur 2023.

Les statistiques qui vont suivre porteront donc sur 54 foyers suivis en 2023 (contre 58 en 2022, 72 en 2021).

## Localisation des ménages accompagnés :

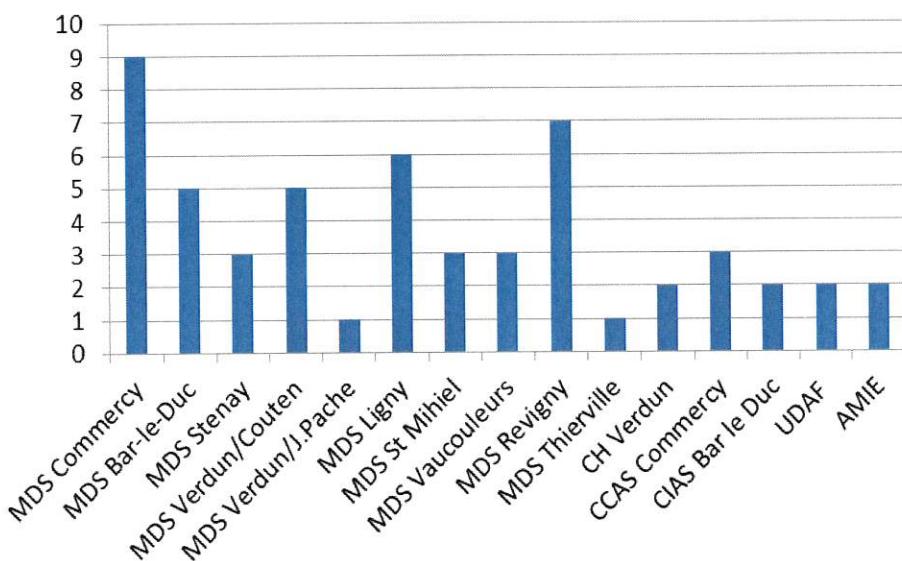


La disparité des suivis sur le département s'est encore accentuée en 2023 avec 70 % des mesures dans le Sud Meusien et 30 % dans le Nord Meusien (en 2022 : 66 % Sud, 34 % Nord)

53 % des foyers se concentrent en zone urbaine (Verdun, Commercy, Bar-le-Duc).

47 % résident en zone semi-urbaine (Ligny, Revigny, Stenay, St Mihiel) ou en zone rurale voire très rurale. Nous touchons donc tout le territoire Meusien. Cela implique des temps importants de déplacement des accompagnatrices pour les rendez-vous à domicile ainsi que pour les démarches spécifiques (tribunaux, banques, visites de logements, ...). *Pour exemple, il faut 1h30 de trajet entre Verdun et Gondrecourt-le-Château ou encore 1h20 jusque Ligny-en-Barrois.*

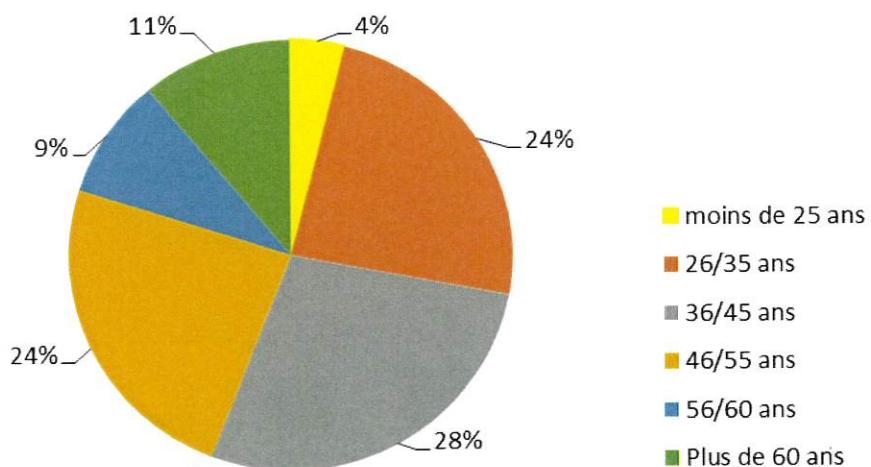
### Les prescripteurs :



80 % des prescriptions émanent des travailleurs sociaux de secteur (Assistantes Sociales/Conseillères en Economie Sociale Familiale des Maisons Départementales de la Solidarité).

20 % émanent d'autres partenaires (CCAS de Commercy, AMIE, UDAF, CIAS de Bar le Duc).

### Âge des bénéficiaires :



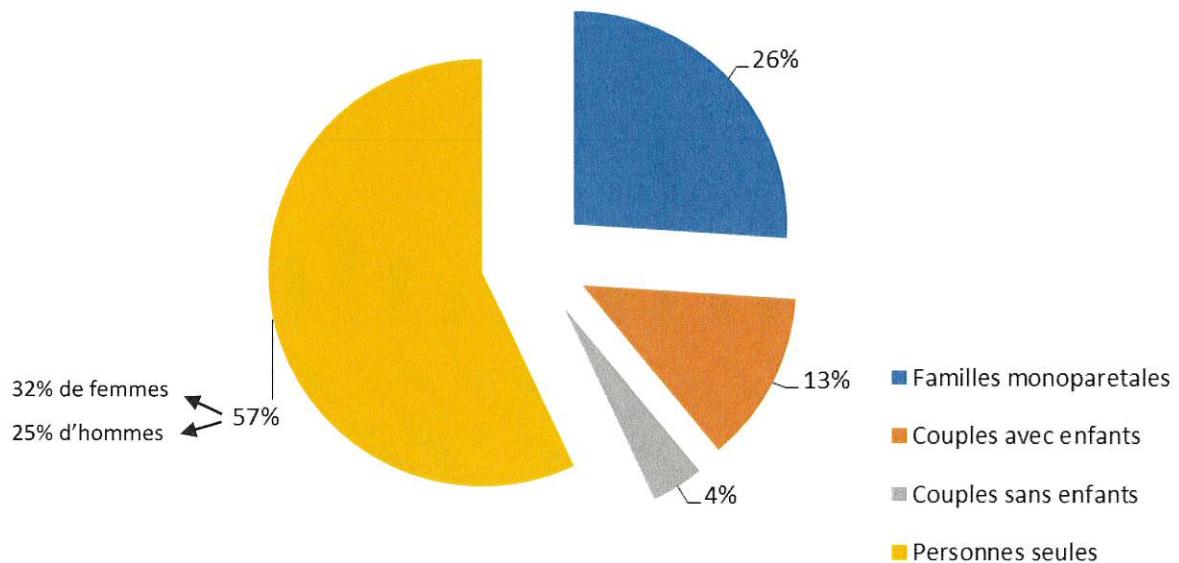
La tranche d'âge la plus représentée reste celle des 36/45 ans avec 28% des suivis, alors que depuis plusieurs années c'étaient les 46/55 ans qui représentaient 30 % de nos suivis.

Les tranches 26/35 ans et 46/55 ans sont à 24 % chacune.

Les plus de 60 ans représentent 11 % de nos bénéficiaires.

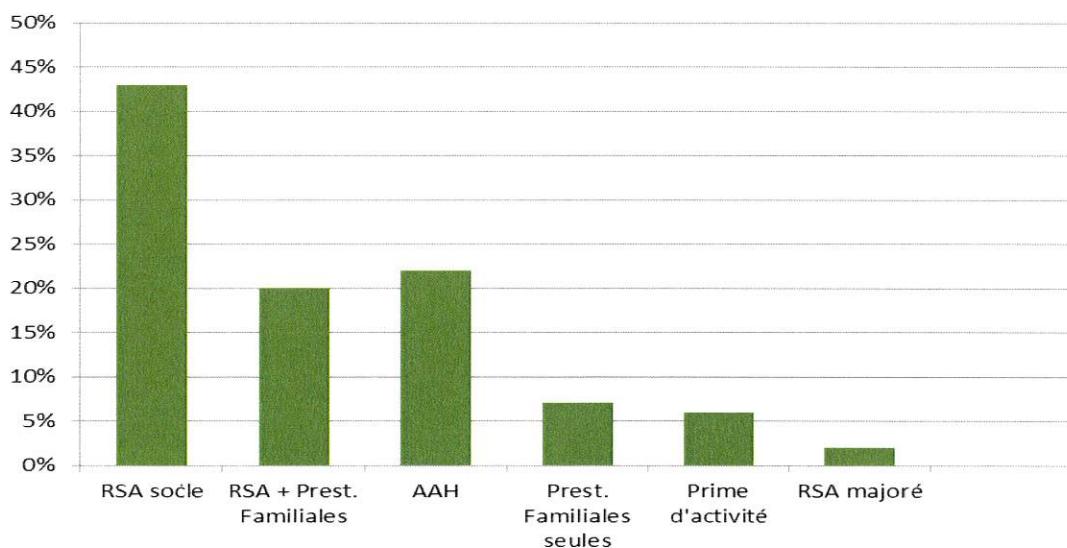
Les moins de 25 ans sont toujours aussi peu représentés (2 ménages), constat que nous expliquons par une très grande réticence à confier la gestion de leurs prestations à un tiers.

#### Composition familiale :



Depuis la mise en place du dispositif MASP avec Gestion en 2009, ce sont toujours les personnes seules les plus représentées.

#### Ressources gérées par Polygone :



De par le critère de ressources du dispositif et le profil du public vivant majoritairement seul :

- 43% sont allocataires du RSA socle et majoré
- 22% sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), soit 12 personnes sur 54 ménages. Ces personnes cumulent, pour la plupart, problématiques de santé psychologique et physique.

Ce chiffre sous-entend l'accompagnement de personnes lourdement fragilisées psychologiquement, et donc une prise en charge soutenue par les accompagnatrices.

Pour information, en 2023, 20 ménages avaient des ressources propres à gérer :

- Salaire : 10 ménages
- Pension d'invalidité : 3 ménages
- Rémunération de formation : 3 ménages
- Allocation chômage : 1 ménage
- Pension alimentaire : 2 ménages
- Prime d'activité : 1 ménage

### **Familles en situation de surendettement :**

En 2023, sur 54 ménages, 11 ménages (soit 20%) sont ou ont été en situation de surendettement.

- 8 dossiers ont été constitués et suivis par les accompagnatrices.
- 3 dossiers constitués en amont par des CESF de secteur ou centre d'hébergement, puis suivis ensuite par la référente MASP.

Le pourcentage des ménages surendettés est en légère hausse : 20 % en 2023, contre 16% en 2022.

Nous réitérons chaque année notre volonté de prioriser le remboursement des dettes par la négociation de plans d'apurement, quand cela est possible et compatible avec le budget. Nous tenons à cet aspect éducatif en responsabilisant les familles face à leurs créances et en les amenant à réfléchir sur leur choix de consommation.

La MASP-G permet également aux bénéficiaires de pouvoir « souffler » par rapport à leur situation. En effet, les accompagnatrices, lors du démarrage de la mesure, prennent contact avec les différents créanciers afin de pouvoir négocier, lorsque cela est possible, des plans d'apurement. Ces démarches permettent notamment d'améliorer l'état moral des personnes accompagnées qui ne sont plus relancées continuellement par les huissiers.

De plus, même si les salariées de l'association privilégiennent les remboursements des dettes contractées par les ménages, ces derniers, surtout lorsqu'ils sont allocataires RSA, ne peuvent pas toujours tenir des remboursements de dettes multiples. Les référentes MASP les orientent alors vers la constitution d'une déclaration de surendettement. La Banque de France valide ces dossiers par des mesures de rétablissement personnel, c'est-à-dire un effacement de dettes, pour la plupart.

Lorsqu'il s'agit des allocataires de l'AAH, la Banque de France détermine souvent une capacité à rembourser une certaine somme (même modique), c'est ce que l'on appelle un réaménagement des dettes. La priorité est donnée le plus souvent aux dettes locatives.

### **Aspect logement :**

En 2023, 10 ménages (soit 18% des foyers) évoquent un projet de relogement, sans que cela soit prioritaire ou s'inscrive dans une situation d'urgence ;

Nous comptons 3 relogements :

- 2 dans le parc public
- 1 en maison relais

Cette démarche d'accès au logement sous-entend en amont pour l'accompagnatrice :

- Un travail de fond du projet
- Un accompagnement dans la recherche et la visite de logements
- Un accompagnement soutenu dans toutes les démarches (aides FSL, assurance habitation, préavis, état des lieux, ...).

Nous possédons une solide expérience dans le cadre de l'ASLL et de la MASP-G, ce qui nous permet d'avoir un avis éclairé sur l'état des logements, la salubrité, l'état et la pertinence du mode de chauffage, l'isolation, etc...

La MASP avec Gestion nous permet de maîtriser le budget et d'avoir un avis objectif sur la faisabilité du relogement.

Notre présence physique est souvent bien perçue par les bailleurs (publics ou privés) et permet de rassurer les deux parties, locataires et propriétaires.

### **Insertion socio-professionnelle :**

En 2023, 9 personnes étaient engagées dans ou vers l'emploi au cours de leur accompagnement :

- 3 recrutées en CDD dans le secteur marchand,
- 2 embauchés régulièrement par le biais d'agences intérimaires,
- 1 en formation longue de 8 mois (formation qualifiante - technicien production industrielle)
- 2 en emplois saisonniers,
- 1 personne en chantier d'insertion.

Nous avons également suivi 2 jeunes femmes en ESAT, déjà en emploi au démarrage de la mesure.

Dans le cadre de la MASP avec gestion, nous sommes face à un public éloigné de l'emploi présentant de multiples freins = problèmes de santé, de mobilité, capacités de compréhension limitées...

Nous observons que les personnes qui accèdent à l'emploi sont majoritairement titulaires du permis de conduire et disposent d'un véhicule.-Lorsque cela est possible, nous avons recours à la location de voiture par le garage solidaire de l'AMIE, solution provisoire dans l'attente d'un achat de véhicule d'occasion.

Pour les personnes mobilisées vers l'emploi, les accompagnatrices apportent leur soutien et conseils : démarches France Travail, aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, conseils à la préparation à un entretien...

→ Pour les personnes les plus démunies, fragilisées, et qui souffrent d'isolement, les accompagnatrices les invitent à participer à des ateliers collectifs, groupes de paroles, d'activités physiques, sorties. Nous nous rapprochons des associations locales, centres sociaux, CCAS, CIAS afin de connaître la programmation des activités. Les salariées les accompagnent parfois jusque dans les locaux afin de les inciter davantage.

→ Les usagers de la MASP présentent très souvent des problématiques de santé : dépression, troubles psychologiques voire psychiatriques, problèmes d'addictions... Là encore, nous incitons du mieux que nous pouvons, les personnes à traiter leurs problèmes de santé et à bénéficier d'un suivi médical régulier.

De ce fait, les accompagnatrices peuvent être amenées à orienter vers les services d'addictologie, CMP, CMPP, ...

L'insertion sociale et l'aspect santé relèvent de la volonté de nos usagers. La démarche reste personnelle, mais les accompagnatrices portent un intérêt tout particulier au mieux-être de la personne, en les encourageant, les valorisant à chacune de leur rencontre.

#### **Durée et issues des mesures :**

5 mesures parvenues au terme des 48 mois d'accompagnement :

- 1 Mesure d'Accompagnement Judiciaire
- 4 suivis budgétaires

5 arrêts en cours de mesure :

- Curatelle renforcée (au terme de 24 mois) demandée par l'accompagnatrice
- Mesure d'Accompagnement Judiciaire (au terme de 16 mois) demandée par l'accompagnatrice
- Arrêt à la demande du ménage (au terme de 6 mois)
- Incarcération (au terme de 3 mois)
- Décès du bénéficiaire (au terme de 2 mois)

44 mesures en cours, avec des durées d'accompagnement allant de 2 mois pour les plus récentes à 47 mois :

- 0 à 24 mois – 29 mesures
- 25 à 47 mois – 15 mesures

#### **Observations générales :**

En 2023, nous comptabilisons 94 commandes MASP comme indiqué plus haut. Nous perdons 18 commandes par rapport à 2022.

Lorsque nous échangeons avec le Service Prévention et Accompagnement (anciennement le Service Social Territorial) du Conseil Départemental lors de comités de pilotage, ce dernier constate également une diminution des demandes pour tous types d'accompagnements lors des commissions de suivis budgétaires sur tout le département.

Pour autant, nous espérons toujours une reprise des prescriptions, d'autant que la DDETS-PP et le service Prévention et Accompagnement du Département font remonter une augmentation des foyers en impayés locatifs.

L'un des objectifs de la MASP avec Gestion étant de préserver le logement, et il serait dommageable de ne pas utiliser le dispositif alors que les ménages sont en difficultés face au règlement de leurs loyers.

Le partenariat est un point très important dans l'accompagnement que les salariées réalisent avec les bénéficiaires. Ainsi, à l'issue de nos missions, nous passons le relai auprès des différents partenaires en fonction de l'évolution de la situation : assistant social de secteur du Département si la mesure

s'achève sans autre dispositif, services de tutelle et curatelle (UDAF, ATM de la Meuse) si une mesure judiciaire vient à être prescrite, CESF du Département si la famille semble avoir besoin de bénéficier d'un accompagnement allégé pendant 6 mois supplémentaires.

De plus, tout au long du parcours, les salariées de Polygone peuvent être amenées à prendre contact avec d'autres professionnels de domaines différents : l'enfance (Département ou accompagnement éducatif), l'emploi (Conseiller France Travail ou Référent RSA), le financier (Conseillers bancaires), etc...

Il est important de rappeler que les bénéficiaires de la MASP avec gestion restent seuls maîtres de leurs décisions et que les salariées de Polygone sont présentes pour les guider et les accompagner au mieux sur tous les domaines de la vie quotidienne. Ces points sont régulièrement rappelés, notamment lorsque la motivation et la participation des familles dans les démarches vient à « flancher ». En effet, la mesure n'étant pas judiciaire, les usagers doivent continuellement mener à bien les conseils prodigués et les procédures demandées par les professionnelles du social.

# ÉCO-LOGEMENT

Financeurs : OPH, CCAS de Verdun

L'écologement est mis gratuitement à notre disposition par l'OPH depuis sa création en août 2017.

Situé dans le quartier prioritaire des Planchettes, l'écologement est un lieu pédagogique dans lequel sont mises en place des actions collectives et individuelles.

Il constitue un exemple d'aménagement optimal d'un espace habitable : le salon, la chambre d'enfant et la cuisine sont équipés afin de montrer aux visiteurs qu'il est possible d'équiper un logement de façon simple et efficace.

Dans cet espace, les usagers bénéficient de conseils et de démonstrations pour :

- Une meilleure appropriation de leur logement dans différentes fonctions (notions relatives au « mieux habiter »)
- L'acquisition d'écogestes responsables en vue de réduire, entre autres, ses factures énergétiques par l'application au domicile des conseils apportés, une meilleure gestion des déchets ménagers (tri, réutilisation, réduction des déchets).

De nombreux affichages permettent d'aborder les écogestes dans chaque pièce du logement. La réduction des déchets ainsi que la réduction des factures énergétiques en sont les principaux thèmes.



## Animations 2023

L'année 2023 a été ponctuée d'animations variées, dans ou hors les murs, dont certaines à la demande de structures partenaires.

- 16/01/2023 – **Les produits d'entretien au naturel** – Maxilien (Conseil Départemental) 23 participants - HANNONVILLE
- 20/01/2023 – **Comment faire face à la crise énergétique** (SAVS Adapeim) - 8 participants
- 07/02/2023 – **Atelier culinaire antigaspi** avec Maxilien - HARVILLE
- 07/03/2023 – **Les écogestes** – 15 participants - CSC Anthouard Pré l'Evêque
- 21/03/2023 – **Visite de l'Écologement** – Secours Catholique de Verdun (public Bangladesh) – 7 participants
- 04/04/2023 – **Différence entre avis d'échéance et quittance** avec intervention de l'OPH – 16 participants
- 24/05/2023 – **Journée Ecocitoyenne** – Marché couvert
- 21/09/2023 – **Atelier petit bricolage** – 7 participants – animation par un bénévole
- 6 au 21/11/2023 : **Prévention des risques de domestiques** (en lien avec la MAIF) : Ecoles maternelles et relais petite enfance de Verdun – 151 participants
- 14/12/2023 – **Atelier culinaire « légumes de saison »** - 2 participantes

## **Communication du programme des animations :**

Une affiche propre à chaque animation mensuelle gratuite est adressée avant l'action aux partenaires par l'intermédiaire d'une liste de diffusion par mail pour informer leurs usagers. Les affichages sont également publiés sur notre site internet, les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) ainsi qu'à nos locaux et dans l'entrée de l'éco-logement.

## **Permanences hebdomadaires :**

Une permanence ouverte à tous se tient les après-midis des 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 13h30 à 16h30. Celle-ci permet aux visiteurs de questionner la professionnelle présente sur place concernant notamment les écogestes. Lorsque l'animatrice n'a pas l'information à la question posée, elle peut réorienter vers les structures adéquates. La permanence a également permis à certains partenaires de venir découvrir les lieux.

## **Profil du public :**

Sur l'ensemble des évènements, nous pouvons comptabiliser 248 participants, dont 240 primo-entrants tout public (jeunes, enfants scolarisés, adultes tous secteurs).

L'action de novembre en partenariat avec La Maif Prévention « Prudent contre les accidents » nous a permis de faire découvrir l'écolagement par le biais d'une exposition concernant les accidents domestiques auprès de classes de maternelle au CP de la CAGV ainsi que des enfants et des assistantes maternelles accompagnés par le Relais Petite Enfance de VERDUN.

Le public accueilli est majoritairement issu des quartiers prioritaires et plus particulièrement du quartier des planchettes, lieu d'implantation de l'écolagement.

	Âge	Sexe		Origine du public						
		Masculin	Féminin	Planches	dont champs Clémence	Centre Verdun Cité Verte	dont Cité Verte	dont Anthouard Pré l'Evêque	dont ville haute	Autres
Jeunes	0-5 ans	50	66	58	0	58	0	0	0	0
	6- 12 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	12-16 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16-17 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18-25 ans	5	21	4	1	9	2	3	4	14
Adultes	26-65 ans	43	57	27	1	24	2	6	3	46
	65 ans et +	1	5	2	0	0	0	0	0	4
	TOTAL	99	149	91	2	91	4	9	7	64
PRIMO ENTRANTS		240								

## **Bénévolat :**

Nous remercions Pascal CHEREAU qui nous a apporté son aide lors de l'atelier de « petits travaux dans le logement ». Il a apporté des conseils dans l'installation d'une tringle à rideaux, le changement d'un bariollet ou encore le débouchage de l'évier sans utiliser de produits chimiques. Il a aussi aidé à l'installation des grilles d'exposition pour l'atelier « Prudent contre les accidents » de novembre 2023.

# JOURNÉE ECO-CITOYENNE

Financeur : CAGV (Développement Durable)

Le 24 mai 2023 s'est déroulée la Journée Eco-citoyenne organisée par notre association au Marché couvert de Verdun, mis à disposition gracieuse par la Municipalité. Cette journée avait pour objectif d'aborder et d'informer la population sur les écogestes dans divers domaines de la vie quotidienne.

Ainsi, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de partenaires qui ont répondu présents :

- Tri des déchets / compost : CAGV, SUEZ, le SMET
- Alimentation / Espaces verts : Au vert d'un pré, AMATraMi, MAIF
- Objets de seconde main / réparation : TARGA, CSC Anthouard, Verdun Chantiers, Repair Café du Numéripôle, Compagnie des tourneurs de Marionnettes
- Mobilité douce : AFPA, PETR du Pays de Verdun
- Sobriété numérique : PETR du Pays de Verdun
- Aide de rénovation de l'Etat : PETR du Pays de Verdun
- Label « Répar'acteur » : CMA, L'atelier de Tata Zinzin, Atelier V'Anne'Rie
- Energies : Véolia, EDF Solidarité
- Pièce de théâtre : Les poissons Rouges



Deux salariées de Polygone ont tenu un stand : l'un de fabrication de produits d'entretien, l'autre de tawashi (petites éponges fabriquées avec des découpes de vêtements) et tote-bag (réalisés sans couture dans des débardeurs de récupération). Les autres membres de l'équipe ont pu tenir des stands avec des partenaires ou apporter du réconfort aux exposants.

Deux stagiaires (BTS ESF et DE CESF) en poste, une ancienne stagiaire DE CESF et des bénévoles ont également participé à cette manifestation, dans l'organisation de l'évènement, dans l'accueil des visiteurs, la tenue de stand, ou dans l'installation et la désinstallation de l'évènement. Nous les en remercions vivement.

La sécurité était assurée par la Protection civile qui n'a heureusement pas eu besoin d'intervenir.

Grace aux dons de divers partenaires du territoire meusien, nous avons pu faire gagner quatre paniers garnis aux visiteurs. Les visiteurs devaient rencontrer les partenaires en passant sur chaque stand et répondre ainsi au questionnaire qui leur avait été remis à leur arrivée. Les questionnaires étaient ensuite déposés dans l'urne pour le tirage au sort des paniers garnis. Ce questionnaire nous a permis de comptabiliser les participants et réaliser des statistiques.

Ainsi, nous avons eu 94 réponses pour 4 tirages au sort. Les visiteurs sont venus de toute la Meuse. Notre évènement a touché toutes les tranches d'âges : venue d'enfants du périscolaire du Groupe Scolaire Sainte Anne, de jeunes des Centres Sociaux de VERDUN, de l'ITEP de STENAY, de classes du lycée VAUBAN, du CEJ de la Mission Locale de VERDUN, en passant par du tout-venant (FAM de VERDUN, touristes étrangers, verdunois et meusiens). D'après le dépouillement, les visiteurs étaient satisfaits du projet. Les gagnants des paniers l'étaient encore plus !

Nous remercions la MAIF pour son don de 250€, la Ville de VERDUN pour le prêt gracieux du Marché couvert ainsi que la CAGV pour le financement de cet évènement. Ces gestes ont permis de soutenir notre manifestation.

## ACCOMPAGNEMENT DES DEPLACES UKRAINIENS EN HEBERGEMENT CITOYEN

Financeur DDETS-PP

Polygone est l'opérateur départemental du dispositif des déplacés ukrainiens en hébergement citoyen. L'association intervient à la demande de la DDETS-PP. En amont, le SIAO a contacté l'ensemble des familles afin de connaître leurs besoins en termes d'accompagnement.

A noter que ce suivi est proposé aux foyers accueillants et aux ressortissants ukrainiens mais qu'il n'est en aucun cas obligatoire.

La plupart des familles accompagnées en 2022 le sont en 2023, avec un rendez-vous tripartite à domicile chaque mois. Les familles peuvent contacter les accompagnatrices lorsqu'elles en ont besoin. Elles seront accompagnées dans leurs démarches ou réorientées en fonction des besoins exprimés.

### **Les missions de ce dispositif :**

—Accompagnement administratif et social : demandes d'aide alimentaire, inscription CAF et suivi, déclaration des revenus, attestation de résidence, droits Allocation pour Demandeurs d'Asile en lien avec l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration), Attestation Provisoire de Séjour auprès de la Préfecture, dossiers d'aide de l'état en faveur des foyers hébergeants, échanges avec les travailleurs sociaux (MDS, CROUS, CCAS), ....

- Accompagnement professionnel : rendez-vous Pôle Emploi, AFPA, Mission Locale, Chantiers d'Insertion ; suivi et actualisation des dossiers, ...
- Accompagnement médical : montage des dossiers C2S, recours de prise en charge de dossiers médicaux, prises de rendez-vous médicaux, présence physique aux consultations, ...
- Médiation entre hébergeurs et hébergés.
- Relais avec l'AMIE ou le SEISAM lorsqu'il apparaît nécessaire de sortir le foyer ukrainien de l'hébergement citoyen.
- Remontée d'information à la DDETS-PP : contacts téléphoniques, courriels réguliers, participation aux COPIL.

Après le départ de la Référente Ukraine en août, les mesures de 2022 se sont transformées en suivi de veille et les professionnelles de l'association sont restées disponibles afin de répondre aux besoins exprimés par les déplacés ukrainiens.

### **Localisation des hébergements citoyens :**

Nord meusien : Arrancy-sur-Crusne, Montmédy, Sassey-sur-Meuse et Verdun

Sud meusien : Bar-le-Duc, Gondrecourt-le-Château, Lavincourt

### **Qui sont les hébergeants :**

- Commune de GONDRECOURT-LE-CHATEAU : mise à disposition d'une aile de l'ancien EHPAD.
- Accueil par lien familial, amical ou relation affective.
- Mais aussi particuliers sans aucun lien avec les déplacés ukrainiens.

A noter que pour une grande majorité, les hébergeants ont un lien avec l'Ukraine.

### **Le public :**

En 2023, l'association a accompagné 18 individus pour 11 foyers composés comme suit :

- 8 femmes seules dont 3 avec enfants (5 enfants au total)
- 2 couples
- 1 personne seule, souffrant de cécité totale.

Poursuite de l'accompagnement de 9 foyers suivis en 2022 et 2 nouveaux accompagnements 2023.

### **Activité professionnelle exercée en France :**

- 1 CDD d'employée de cuisine à temps plein dans un EHPAD et ce, depuis son arrivée en France,
- 1 CDD Inclusion Verdun chantier,
- 2 suivis Mission Locale

### **Scolarité des enfants :**

Les 5 enfants sont scolarisés dans des établissements scolaires publics (primaire, collège, lycée).

Ces enfants parviennent à suivre une scolarité sans réelle difficulté à l'exception d'un élève de CP pour qui il a été nécessaire de faire intervenir une enseignante spécialisée pour l'aider à dépasser ses lacunes. Précisons que cet enfant est scolarisé uniquement le matin pour lui permettre de suivre des cours en visioconférence avec une école ukrainienne l'après-midi.

### **Fin d'hébergement :**

Arrêt de l'hébergement citoyen en 2023 pour 8 foyers :

- les personnes hébergées à Gondrecourt, Lavincourt et Montmédy sont passées en IML (Inter-Médiation Locative) entre février et mai 2023
- l'Ukrainien souffrant de cécité, hébergé à Sassey, a fait le choix de repartir en Ukraine en décembre.

### **Une convention de prestation avec l'AMIE :**

En 2023, une convention de prestation de service a été signée avec l'AMIE, pour assurer la poursuite des accompagnements des familles sortant de l'hébergement citoyen et intégrant des logements gérés par l'AMIE dans le cadre de l'IML.

Ainsi, nous avons poursuivi l'accompagnement de familles ayant quitté l'hébergement citoyen entre décembre 2022 et mai 2023 pour diverses raisons :

- Gondrecourt : mise à disposition de locaux communaux trop couteux pour la Mairie,
- Lavincourt : logement énergivore,
- Montmédy : emploi et formation sur Verdun

Soit 17 individus (13 adultes et 4 enfants) répartis dans 4 logements de l'AMIE :

3 dans le sud meusien (Bar-le-Duc, Gondrecourt, Ligny-en-Barrois)

1 dans le nord meusien (Verdun)

Cette convention se poursuit sur l'année 2024 jusqu'au glissement de l'IML vers la signature de bail de « sous-location » ou encore la sortie de l'association. Ce dispositif est géré par les professionnels de l'AMIE.

# ACTIONS DE FORMATION

(Prestations de service)

## 1. CNAM (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS)

En mars 2021, une convention a été signée entre le CNAM et POLYGONE dans le cadre du PACE sur le Nord Meusien. Le PACE est le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise.

### **Le public cible :**

- Toute personne âgée de 18 à 29 ans domiciliés en Région Grand Est,
- N'étant ni en emploi, ni en formation et quel que soit son niveau de diplôme (diplômé ou non),
- Ayant un projet professionnel validé (ou à minima un secteur d'activité identifié).

### **Les objectifs du PACE :**

- Permettre aux jeunes, diplômés ou non, de se former au sein d'entreprises dans le cadre de parcours tutorés d'une durée de 6 mois maximum et d'acquérir des compétences complémentaires proches des besoins des entreprises afin de les préparer aux futures embauches.
- Permettre aux entreprises implantées dans le Grand Est, relevant prioritairement d'une filière d'avenir, d'un secteur qui recrute, d'un secteur particulièrement affecté par la crise sanitaire, de former des jeunes et de trouver les compétences de demain.

### **Notre mission :**

Polygone, en sa qualité de structure accompagnatrice, est chargée du tutorat des jeunes en entreprises : évaluer les progrès et mesurer les acquis du jeune tout au long de son stage.

Pour ce faire, dans un premier temps, il est établi entre le stagiaire, le tuteur de l'entreprise et le référent PACE de Polygone, la cartographie des compétences (en lien avec la fiche ROME du métier envisagé).

Chaque semaine, un entretien est réalisé pour évaluer la progression du stagiaire en fonction des objectifs définis préalablement. La grille d'analyse réflexive est complétée au regard des tâches réalisées (acquise, partiellement acquise, non acquise, non réalisée). Nous y indiquons également, le cas échéant, l'analyse du jeune et les commentaires et propositions du tuteur en entreprise. Chaque mois, c'est au minimum 3 entretiens téléphoniques et un rendez-vous en présentiel.

En plus de ces entretiens planifiés, le référent répond aux différentes demandes du stagiaire et/ou de l'entreprise (reprises d'études, formation, emploi envisagé après le stage, absences, indemnisation, questions diverses ...).

Nous transmettons au CNAM chaque fin de mois les feuilles d'émargement des stagiaires afin qu'ils puissent percevoir leur indemnité de formation.

En 2023, 3 tutorats ont été réalisés dans des domaines diversifiés : fleuriste, employée libre-service en grande surface, vente en chocolaterie.

## **Devenir des stagiaires :**

Emploi (CDD, CDI) .....	1
Recherche d'emploi.....	1
Suivi Mission Locale.....	1

## **2. ACCUEIL ET FORMATION DE STAGIAIRES**

Depuis près de 20 ans, Polygone accueille et forme des stagiaires aux profils divers et variés.

En 2023, nous avons accueilli :

### **Pôle administratif :**

- Mya COLLET, étudiante en BTS SP3S (lycée Margueritte à Verdun). (Première partie de stage en décembre 2022)
- Dominique CHEREAU, Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) en partenariat avec Cap Emploi (reconversion professionnelle)
- Angélique LAMARD – Consolidation et Validation du Projet Professionnel (Greta)

### **Pôle d'accompagnement social :**

- Emmanuelle PRUZSINA, étudiante en DE Conseillère en Economie Sociale Familiale (Groupe scolaire Sainte Anne de Verdun)
- Léane DELLIAUX, étudiante en BTS ESF (Groupe scolaire Sainte Anne de Verdun)
- Océane FIORENTINI, étudiante DE CESF (Groupe scolaire Sainte Anne de Verdun)

Notre structure est régulièrement sollicitée par les organismes de formation. L'ensemble des salariés a à cœur de transmettre ses connaissances et les stagiaires sont satisfaites des compétences acquises pendant leur immersion au sein de l'association.

Nous continuerons à accueillir de nouveaux stagiaires en 2024.

De plus, les salariées de la structure ont été sollicitées par le groupe scolaire Sainte Anne afin de faire partie du Jury du DE CESF. Le millésime 2023 a permis de diplômer Pauline RESLINGER et Alisson DESMEURS, anciennes stagiaires de Polygone. Alisson DESMEURS quant à elle, intégrera l'équipe de Polygone en mai 2024.

## 3 ABE

Accompagnement social de salariés en Chantier d'Insertion

Polygone intervenait auprès d'un salarié de 3 ABE, bénéficiaire d'une MASP. Au regard de l'impact positif de cet accompagnement sur leur salarié, 3ABE a sollicité notre association pour l'accompagnement social de ses salariés.

C'est ainsi qu'en janvier 2023, Polygone a signé une convention de prestation de service avec l'association 3ABE.

Une journée par mois, Polygone se rend sur le site de Séraucourt.

Chaque salarié est rencontré une première fois individuellement afin d'évaluer et diagnostiquer sa situation personnelle (administrative et budgétaire), d'identifier et lever les freins socio-professionnels.

Sur la base du volontariat, ou à la demande de l'employeur, les salariés sont inscrits à la prochaine permanence afin de les soutenir et les accompagner dans leurs démarches administratives (ouverture, maintien de droits, conseils administratifs et budgétaires). En cas de problématique, nous les orientons vers les organismes compétents.

En moyenne, Polygone reçoit 3 à 4 salariés par demi-journée.

Sur 2023, nous dénombrons 11 permanences (en journée ou demi-journée) et avons mené 41 entretiens individuels.

En fin d'année, Polygone a expérimenté, à la demande de 3ABE, une action collective « hygiène corporelle », thème difficile à aborder par l'employeur. C'est ainsi que les 13 salariés de décembre, répartis en deux groupes, ont fabriqué gel douche, gommage pour les mains et lessive. Ces séances ont été appréciées par tous les participants tant sur le thème que sur l'ambiance, ce qui les a changés de leur quotidien. Cette expérience sera renouvelée en 2024 sur d'autres thématiques.



# ACTIONS DIVERSES

(Prestations de service)

## 1. PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) – ADAPEI MEUSE

Il a été demandé par le PCPE de l'ADAPEI Meuse une évaluation des capacités d'une personnes en situations de handicap afin de savoir si elle pouvait intégrer un logement autonome. Ainsi, nous avons organisé la mise en place d'un atelier culinaire allant de l'achat des denrées en grande surface par le bénéficiaire jusqu'à la confection du repas mais aussi la dégustation de ce dernier et le nettoyage du logement à la fin de l'activité. Cette évaluation a pu être mise en place au sein même de l'éco-logement.



## 2. CEJ-JR (Contrat d'Engagement Jeune – Jeunes renforcés) – AMIE

A plusieurs reprises, l'AMIE a commandé auprès de Polygone une intervention pour les jeunes du CEJ-JR afin de pouvoir aborder l'intégration dans son premier logement ainsi que les éco-gestes qui peuvent y être prodiguer afin de réduire son impact sur ses factures énergétiques mais aussi sur l'environnement. Ainsi, l'animation d'une durée de 3h a permis d'aborder l'accès au premier logement par le biais du jeu éducatif "Kijoulou" que l'association a acquis par le passé.



## 3. Mission locale

La Mission Locale du Nord Meusien a commandé une action sur la fabrication de produits ménagers réalisés soi-même. Ainsi, les jeunes ont pu réaliser un cake vaisselle et du désinfectant multi-usage. Nous avons pu également visiter l'éco-logement et aborder la réduction de son impact sur l'environnement par le biais de produits réutilisables mais aussi la mise en place d'écogestes.

## 4. SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Le SPIP de Verdun s'est tourné vers Polygone afin de réaliser des actions de formations auprès de personnes placées sous-main de justice. Cette formation a permis d'aborder 3 domaines à l'aide d'outils créés par les salariées de l'association :

- Les démarches administratives
- Le budget
- Les écogestes (avec la visite de l'éco-logement)

# RAPPORT FINANCIER 2023

L'exercice comptable de l'Association Polygone couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Toutes les pièces des dépenses, appuyées de justificatifs, sont dûment visées par le cabinet YZICO de Verdun.

Les documents joints à ce rapport :

- Le bilan au 31 décembre 2023 et sa comparaison avec l'exercice de l'année précédente, qui détaille le patrimoine de l'association et qui totalise à l'actif comme au passif un montant de 243 163 €.
- Le compte de fonctionnement au 31 décembre 2023, et sa comparaison avec l'exercice précédent, regroupe tous les produits et toutes les charges de l'association pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023 :
  - o Les produits s'élèvent à 236 205 €
  - o Les charges s'élèvent à 255 556 €d'où un résultat déficitaire de 19 350€

Nos dépenses sont toutes faites avec un grand souci d'économies et sont visées, ainsi que leurs justificatifs, par un membre du Conseil d'Administration.

Notre comptabilité est visée par le cabinet Yzico de Verdun.

Nous vous demandons d'approuver le résultat de -19 350€ qui correspond au déficit de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et de l'affecter en report à nouveau.

Nous restons à votre disposition pour toutes les précisions que vous pourriez souhaiter.

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	240	166	74	154
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	55 839	53 800	2 039	5 790
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	15		15	15
Autres immobilisations financières	800		800	800
<b>Total I</b>	<b>56 894</b>	<b>53 967</b>	<b>2 928</b>	<b>6 758</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 811		2 811	333
Autres créances	51 137		51 137	53 305
Divers				
Disponibilités	185 652		185 652	212 842
Charges constatées d'avance	635		635	682
<b>Total II</b>	<b>240 235</b>		<b>240 235</b>	<b>267 161</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>297 130</b>	<b>53 967</b>	<b>243 163</b>	<b>273 919</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>	<b>32 200</b>	<b>32 200</b>
Autres réserves	32 200	32 200
Report à nouveau	148 535	157 955
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-19 350</b>	<b>-9 420</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>161 385</b>	<b>180 735</b>
Subventions d'investissement	774	1 357
<b>Total I</b>	<b>162 159</b>	<b>182 092</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	50 000	50 000
<b>Total II</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	9 138	9 117
<b>Total III</b>	<b>9 138</b>	<b>9 117</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		6 666
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		6 666
Dettes fiscales et sociales	15 145	18 559
Autres dettes	6 721	7 485
<b>Total IV</b>	<b>21 866</b>	<b>32 710</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>243 163</b>	<b>273 919</b>

## Compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de biens et de services	<b>14 764</b>		<b>11 664</b>	
Ventes de prestations services	14 764	8,07	11 664	5,92
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>168 224</b>		<b>185 387</b>	
Concours publics et subventions d'exploitation	168 224	91,93	185 387	94,08
Utilisation des fonds dédiés	50 000	27,32	50 000	25,37
Autres produits	249	0,14	1	
<b>Total I</b>	<b>233 237</b>	<b>127,46</b>	<b>247 053</b>	<b>125,37</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres achats et charges externes	41 015	22,41	37 869	19,22
Impôts, taxes et versements assimilés	2 333	1,27	2 042	1,04
Salaires et traitements	128 113	70,01	125 874	63,88
Charges sociales	29 636	16,20	30 528	15,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciation	3 831	2,09	3 978	2,02
Dotations aux provisions	21	0,01	4 255	2,16
Reports en fonds dédiés	50 000	27,32	50 000	25,37
Autres charges	504	0,28	1	
<b>Total II</b>	<b>255 453</b>	<b>139,60</b>	<b>254 547</b>	<b>129,18</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>-22 215</b>	<b>-12,14</b>	<b>-7 494</b>	<b>-3,80</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Autres intérêts et produits assimilées	2 384	1,30	1 188	0,60
<b>Total III</b>	<b>2 384</b>	<b>1,30</b>	<b>1 188</b>	<b>0,60</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Intérêts et charges assimilées			317	0,16
<b>Total IV</b>			<b>317</b>	<b>0,16</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 384</b>	<b>1,30</b>	<b>871</b>	<b>0,44</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-19 831</b>	<b>-10,84</b>	<b>-6 623</b>	<b>-3,36</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	1			
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	583	0,32	583	0,30
<b>Total V</b>	<b>584</b>	<b>0,32</b>	<b>583</b>	<b>0,30</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	103	0,06	3 380	1,72
<b>Total VI</b>	<b>103</b>	<b>0,06</b>	<b>3 380</b>	<b>1,72</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>481</b>	<b>0,26</b>	<b>-2 797</b>	<b>-1,42</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>236 205</b>	<b>129,08</b>	<b>248 823</b>	<b>126,27</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>255 556</b>	<b>139,66</b>	<b>258 243</b>	<b>131,05</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-19 350</b>	<b>-10,57</b>	<b>-9 420</b>	<b>-4,78</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Prestations en nature	9 027		8 222	
<b>TOTAL</b>	<b>9 027</b>		<b>8 222</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE</b>				
Mise à disposition gratuite	9 027		8 222	
<b>TOTAL</b>	<b>9 027</b>		<b>8 222</b>	

